

CAHIER DE PRÉCONISATIONS

L'ALIMENTATION
ET LES CIRCUITS COURTS



DECEMBRE 2024



| | |
|---|----|
| Préambule | 4 |
| Récapitulatif | 5 |
| • Préconisations portant sur le cahier de préconisations : pour de nouveaux modes de consommation. | |
| Introduction | 7 |
| 1) Marketing territorial | 9 |
| • Marketing à partir des réseaux sociaux et groupes informels. | |
| • Créer une marque locale /Produits locaux / Label. | |
| • Prendre l'agriculture urbaine comme une opportunité de marqueur territorial | |
| • Développer une application pour promouvoir les circuits courts : un "Too Good To Go" de l'alimentation locale, reliant producteurs, distributeurs et consommateurs. | |
| 2) Logistique : du producteur au consommateur | 12 |
| • Développer et promouvoir les points de vente dédiés aux produits locaux : installer des points de distribution sur chaque commune de l'agglomération. | |
| 3) Implication des territoires (au sens politique) | 13 |
| • Renforcer le réseau local. | |
| • Mettre les acteurs en réseau. | |
| • Faire le lien avec les cantines scolaires. | |
| 4) Le lien entre agriculteur et habitants | 18 |
| • Manger plus sainement et de manière équilibrée. | |
| • Une expérimentation de sécurité sociale de l'alimentation à GPS. | |
| • L'agriculture urbaine est également une opportunité sociale. | |
| • Béton contre forêts comestibles. | |
| 5) Connaissance, information, éducation | 23 |
| • Sensibiliser les parents par l'éducation des enfants : redécouvrir les méthodes de production, la cuisine et la saisonnalité. | |
| Conclusion | 25 |

POUR DE NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION : CHANGER NOS PRATIQUES ET HABITUDES ALIMENTAIRES

Le CODEV acteur du débat public

Face aux crises climatique et alimentaire, à la pandémie, à la rareté des ressources et à la baisse du pouvoir d'achat, la question de l'autonomie alimentaire et de l'accès à une alimentation saine, locale et abordable devient cruciale. Les citoyens demandent des changements profonds dans leurs pratiques alimentaires, et nombreux sont ceux qui se tournent vers des circuits courts et des solutions durables. Dans ce contexte, les politiques publiques, à différents niveaux (local, régional, national et européen), soutiennent cette transition.

En 2021, le Conseil de développement (CODEV) s'est emparé du sujet portant sur le changement de nos pratiques et habitudes alimentaires, estimant que ce volet était une clé de réussite pour répondre aux enjeux d'une agriculture urbaine, qui revisite les espaces urbains pour y introduire des jardins familiaux ou partagés, des potagers sur les toits, des cultures dans les friches urbaines ou au pied des immeubles... Ces initiatives visant non seulement à produire localement, mais aussi à sensibiliser les citoyens et à encourager un changement collectif vers une alimentation plus durable.

Ce travail a abouti à la production d'un cahier de préconisations qui a été remis officiellement à la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud en décembre 2022 (*).

Vous trouverez en page suivante un récapitulatif des préconisations qui ont "nourri" la réflexion des élus qui construisaient alors la Stratégie Agriculture et Alimentation Territoriale (SAAT), préconisations que nous souhaitons voir reprises dans le futur plan d'action de la SAAT.



(*) Vous pourrez retrouver ce cahier sur la page internet du Conseil de développement de Grand Paris Sud ou via ce QR code.

POUR DE NOUVEAUX MODES DE CONSOMMATION : CHANGER NOS PRATIQUES ET HABITUDES ALIMENTAIRES

Le CODEV acteur du débat public

Préconisation n°1 : Agir pour éduquer : développer l'agriculture diffuse en milieu urbain.

Préconisation n°2 : Des jardins partagés pour tous !

Préconisation n°3 : Favoriser la transformation et la conservation de produits frais de saison

- Niveau 1 : Une aide financière pour matérielle pour les associations, centre sociaux, centres de loisirs...
- Niveau 2 : Mettre en place une conserverie / légumerie mobile
- Niveau 3 : Mettre en place une légumerie participative
- Niveau 4 : Mettre en place une conserverie / légumerie mobile professionnelle avec une partie participative et pédagogique

Préconisation n°4 : Coopérative d'achat ou groupement d'achat alimentaire

Préconisation n°5 à 14 :

Regard citoyen : Comment faire pour que l'éducation change le regard et les pratiques des citoyens sur l'alimentation ?

1. Des espaces solidaires

Préconisation n°5 : Des espaces partagés dans les communes et les quartiers.

Préconisation n°6 : Créer une coopérative de quartier

Préconisation n°7 : Mettre en place une cuisine collective au sein des logements étudiants

Préconisation n°8 : Jardins de copropriété/collectifs

Préconisation n°9 : Jardiner ensemble

2. Producteurs/consommateurs : se connaître

Préconisation n°10 : De "janvier à décembre", faire connaître les activités des producteurs locaux

3. Un lieu pour agir

Préconisation n°11 : Un lieu pour agir

Préconisation n°12 : Une ferme urbaine du "savoir"

4. Tous acteurs du territoire

Préconisation n°13 : Des ambassadeurs de l'alimentation saine et durable

Préconisation n°14 : Des ateliers-découverte "alimentation saine et locale" pour les enfants

Préconisation n°15 : Créer une forêt comestible

INTRODUCTION



Suite aux travaux ayant conduit au premier cahier de préconisations sur la thématique de l'alimentation, le CODEV a décidé de poursuivre sur cette thématique, considérant que travailler sur la question de la bonne alimentation ne se réduit pas à changer nos pratiques et habitudes alimentaires mais qu'il faut penser des circuits de productions, de distribution et de consommation accessibles à tous.

Aujourd'hui, la distribution des produits alimentaires est dominée par la grande distribution. Les grandes enseignes d'hypermarchés et de réseaux multifrais sont en plein essor, car elles conjuguent prix attractifs et large choix.

Elles proposent sur une même surface une large gamme de produits frais (boucherie, crèmerie, poissonnerie, fruits et légumes) issus de tout horizon. Sur les étals des primeurs et dans les rayons fruits et légumes des supermarchés, on retrouve régulièrement des aliments hors saison: mangues du Brésil, haricots verts du Kenya, raisins d'Afrique du Sud, fraises et tomates cultivées sous serres chauffées etc... Ces aliments ont parfois parcouru des milliers de kilomètres avant d'arriver sur nos étals. Ou encore, ont demandé une consommation d'énergie (trop) importante quand ils sont produits en France.

Soutenir une agriculture locale permettrait à la fois de limiter les émissions de CO₂ dues notamment aux transports, et de réduire le circuit de distribution à un intermédiaire maximum. Dans l'idéal, cela permettrait de renforcer la rémunération des producteurs tout en diminuant les dépenses des consommateurs pour des produits de bien meilleure qualité.

Pourtant sur le terrain, il apparaît que s'approvisionner en produits locaux est devenu un luxe réservé aux consommateurs avertis et motivés pour effectuer les démarches et déplacements nécessaires. Les productions locales de qualité ne sont pas accessibles à tous les porte-monnaie. Tout comme ils ne sont connus que par les "initiés".

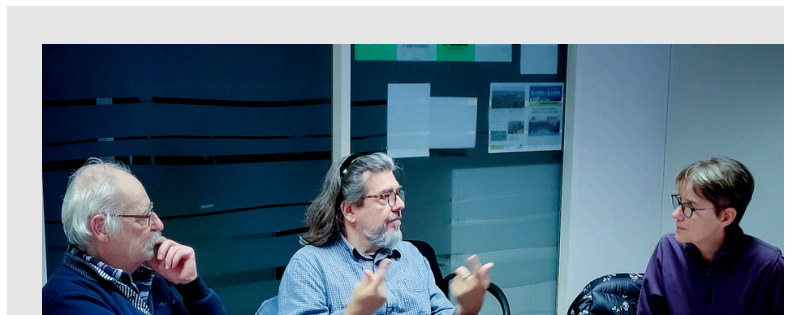
Concrètement cela revient beaucoup moins cher d'acheter une pizza surgelée produite avec des produits d'importation, que de fabriquer sa propre pâte avec une farine produite localement, de la garnir avec des légumes de saison achetés chez les maraîchers du coin, et de la recouvrir de fromage acheté à la ferme. La nourriture industrielle malgré le coût des transports et de sa production reste bon marché et beaucoup plus facile d'accès pour la population. Avec rarement les qualités nutritionnelles que nous serions en droit d'exiger.

Favoriser la mise en place de circuits courts pour la production et la consommation d'aliments de qualité est à la fois un enjeu sanitaire, économique et écologique. Il s'agit d'un acte militant pour lequel la population semble de plus en plus sensibilisée. Le CODEV, en tant que représentant d'une part de démocratie participative, a choisi de s'y intéresser et de proposer un cahier de préconisations qui, nous l'espérons, servira de support à une réflexion politique de GPS.

Les préconisations suivantes visent à encourager une transition vers une agriculture plus accessible et responsable, à renforcer les liens entre producteurs et consommateurs, et à promouvoir des pratiques alimentaires respectueuses de l'environnement et des personnes.

L'éducation des citoyens joue également un rôle central, avec l'objectif de sensibiliser chacun aux enjeux d'une alimentation saine et durable et les impliquer activement dans cette démarche de changement.

Ainsi, l'ensemble de ces mesures invite à une véritable prise de conscience collective et à l'action sur le terrain, afin de construire ensemble un avenir alimentaire plus juste, plus local et plus respectueux de notre environnement.





AXE 1 MARKETING TERRITORIALE

Préconisation n°1

Marketing à partir des réseaux sociaux et groupes informels

Constat

Force est de constater aujourd'hui, qu'il est difficile pour les habitants de l'agglomération de GPS de trouver des produits locaux dans les commerces de proximité, les grandes surfaces et les marchés. Les produits vendus viennent principalement de Rungis, donc de toutes les régions de la planète.

L'accès aux productions locales nécessite des démarches spécifiques (comme l'adhésion aux AMAP, achat direct à la ferme...). Cette offre reste donc réservée aux consommateurs avertis, disposant de moyens financiers et de transport.

Les responsables de commerce expliquent que les contraintes des grandes chaînes de distribution (prix, quantité, facilité de livraison) ne sont pas adaptées aux petits producteurs locaux, qui préfèrent souvent vendre sur les marchés parisiens à des prix plus avantageux. Bien que la demande pour des produits locaux de qualité soit croissante, et que les initiatives citoyennes se multiplient, l'approvisionnement local reste complexe.

Le CERVIA, devenu « Île-de-France - Terre de saveurs », a lancé en 2024 le site **produiteniledefrance.fr** pour répertorier les producteurs locaux, faire en Ile-de-France et proposer un service limité de « click & collect ». Cependant, cette initiative reste peu connue et n'encourage pas encore suffisamment les circuits courts.

Par ailleurs, une transparence accrue sur l'origine des produits transformés serait bénéfique pour les consommateurs. La création d'un label certifiant l'origine locale des matières premières et les méthodes de production apporterait une garantie précieuse, renforçant ainsi la confiance dans les circuits courts et les produits régionaux.

Objectifs

Mettre en avant les producteurs locaux.

Comment ?

- Connaître son public cible.
- Identifier le bon réseau de communication.

Conditions de réussite

- Utiliser des contenus visuels.
- Créer l'histoire des producteurs.
- Créer des visites virtuelles.

Préconisation n°2

Créer une marque locale /Produit local / Label

Objectifs

Permettre aux consommateurs de repérer l'identité du territoire de GPS.

Comment ?

"Goûts et produits de GPS".

Préconisation n°3

Prendre l'agriculture urbaine comme une opportunité de marqueur territorial

Objectifs

- Valoriser le patrimoine existant.
- Rendre attractif les lieux.

Comment ?

Espace de rencontre.

Conditions de réussite

Éducation et sensibilisation.



Préconisation n°4

Développer une application pour promouvoir le circuit court : un "Too Good To Go" de l'alimentation locale, reliant producteurs, distributeurs et consommateurs

Contexte

Le numérique prend une place de plus en plus importante dans nos modes de communication et de consommation. Une application capable d'indiquer les produits disponibles et ceux à réapprovisionner, pourrait informer les utilisateurs et répondre à leurs attentes en matière de distribution de produits locaux sur le territoire.

Comment ?

Cette application mettrait en lien les consommateurs, les points de distributions et les producteurs, tout en les tenant informés des besoins en réapprovisionnement. Dans l'application, le distributeur pourrait indiquer la disponibilité des produits dans les différents lieux, tandis que le producteur serait en mesure de suivre les informations sur le moment et l'endroit où effectuer le réapprovisionnement. De plus, le consommateur pourrait facilement localiser les points de vente.

Point de vigilance

Les accès pour les mises à jour, qui peut faire quoi ?





AXE 2

LOGISTIQUE : DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

Préconisation n°5

Développer et promouvoir les points de vente dédiés aux produits locaux : installer des points de distribution sur chaque commune de l'agglomération

Contexte :

Dans le cadre d'une volonté croissante de rapprocher les consommateurs des produits locaux et de soutenir les circuits courts, il devient essentiel de développer des points de vente accessibles à tous, en particulier dans les zones rurales et périurbaines. L'idée est de garantir à chaque commune de l'agglomération un accès facile et régulier aux produits locaux, tout en renforçant le lien entre producteurs et consommateurs. Ces initiatives visent à favoriser un modèle économique durable et à encourager une consommation responsable, tout en valorisant les ressources locales.

Comment ?

- **Mettre en place des points de vente itinérants** (type food truck ou épicerie mobile), pour desservir les zones les plus rurales, avec un passage hebdomadaire dans chaque commune, inspiré du modèle du "truck tourisme" de GPS.
- **Créer des points de ventes fixes** sous différentes formes : épicerie locales, magasins de producteurs, boutiques à la ferme, pour offrir un accès direct aux produits locaux.
- **Diversifier l'offre dans les points de vente existants**, en y intégrant davantage de produits locaux et de saison.
- **Organiser des marchés de producteurs** réguliers pour renforcer le lien entre habitants et producteurs locaux, et proposer une large gamme de produits frais (ex : Saint-Pierre-du-Perray).

Points de vigilance

- **Sensibiliser les habitants, entreprises et collectivités** à l'importance de consommer local, en mettant en avant les bénéfices économiques, environnementaux et sociaux des circuits courts.
- **Assurer l'adhésion et le soutien politique** des élus pour valider et pérenniser ces initiatives, facilitant ainsi leur mise en œuvre à l'échelle de la collectivité.



AXE 3

IMPLICATION DES TERRITOIRES (AU SENS POLITIQUE)

Préconisation n°6

Renforcer le réseau local : recenser les producteurs locaux, soutenir les initiatives et les porteurs de projets, optimiser la logistique agricole et accroître la visibilité des producteurs et des points de distribution de produits locaux

Contexte

Les producteurs locaux ne sont connus que par des cercles très restreints qui s'échangent les "bons plans". Mais, force est de constater que pour la majeure partie des habitants, ces produits, ces distributeurs, restent fortement méconnus.

Comment leur donner de la visibilité ? Comment permettre à l'ensemble de la population de connaître ces circuits ? Comment améliorer les circuits de distributions.

Comment

- **Carte interactive** sur le site de GPS des producteurs et points de distribution, sur la page web de la stratégie agricole de GPS.
- **Recenser les producteurs** du territoire et des environs proches.
- Lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants sur une commune ou sur l'agglomération, **inviter les producteurs et les distributeurs locaux** pour qu'ils se fassent connaître, soit par des stands de dégustation soit par un marché de producteurs. A l'exemple du département de l'Essonne qui le 21 septembre a convié les nouveaux habitants au parc de Chamarande pour une rencontre avec les producteurs.
- Plus largement, à l'échelle des communes ou de l'agglomération on pourrait imaginer **associer les points de vente de produits locaux** pour qu'ils soient rapidement repérés par les nouveaux habitants.
- **Organiser des classes vertes, ou de jardinage, des visites de fermes** pour faire découvrir les métiers de l'agriculture, les filières, les enjeux aux enfants : sensibilisation à la valorisation des métiers du vivant.
- **Organiser ou relayer des événements.**
- Pour soutenir la logistique agricole et limiter l'impact carbone : **mettre en lien les agriculteurs entre eux, avec les distributeurs, pour mutualiser leur logistique** : points de vente en particulier.
- **Organiser des marchés de producteur** au cœur des villes de l'agglomération.

Point de vigilance

- Penser la mutualisation au-delà des limites de l'agglomération.
- Définir des critères au recensement de ces producteurs et distributeurs.



Préconisation n°7

Mettre les acteurs en réseau, rendre visibles les lieux de distribution de produits locaux, et proposer à l'agglomération un service de soutien pour ces initiatives en travaillant sur l'accessibilité des produits locaux, le développement des circuits courts, et le recensement des distributeurs à l'échelle communale et intercommunale.

Contexte

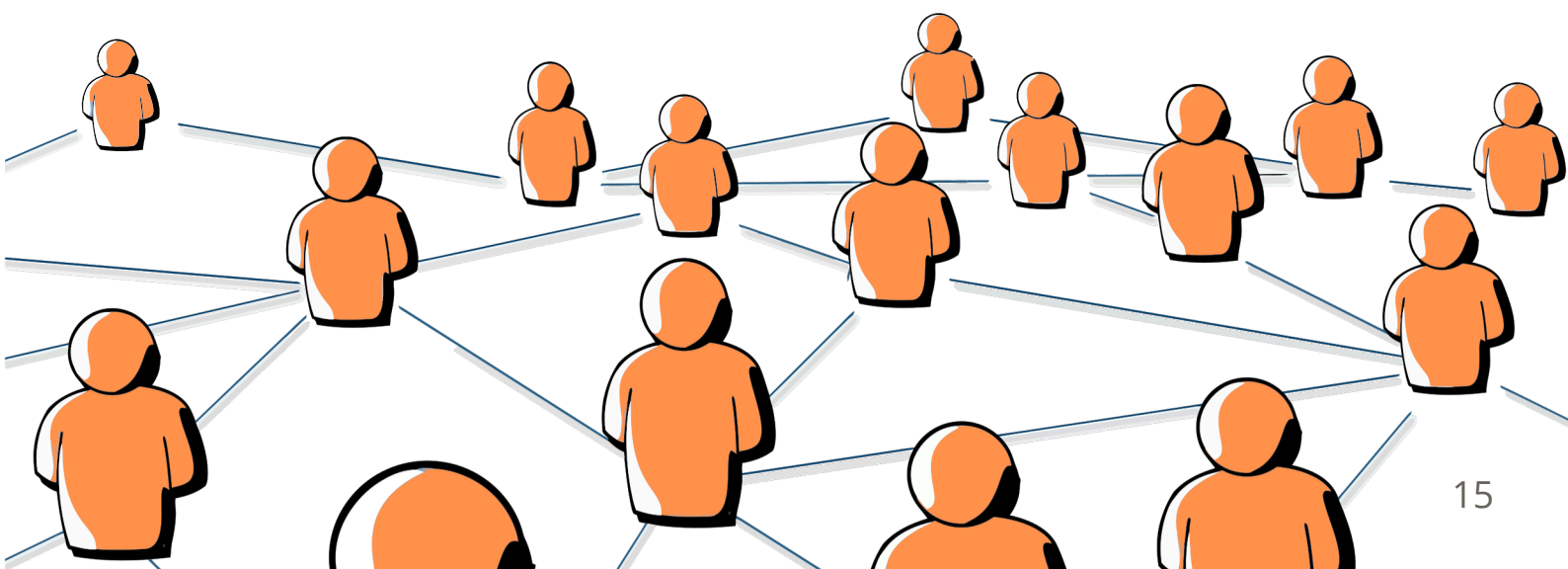
La rencontre du gérant d'une petite supérette de quartier a mis en évidence la difficulté qu'il pouvait rencontrer pour trouver et proposer aux clients, habitants d'un quartier populaire des produits locaux au prix le plus juste (équivalent aux prix de Rungis). Il nous a expliqué qu'il avait trouvé un producteur mais que les quantités proposées par celui-ci ne permettaient pas de satisfaire les demandes des clients. Il avait le souhait de renouveler l'expérience mais ne savait pas à qui s'adresser, vers qui se tourner.

Comment ?

- **Avoir une personne « ressource » à l'agglomération** qui puisse assurer cette mise en relation entre les producteurs avec des distributeurs.
- Lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants sur une commune, sur le département sur l'agglomération, **inviter les distributeurs locaux** pour qu'ils se fassent connaître, en distribuant des bons d'achats, pour faire découvrir les points de ventes, et prévoir dans la visite de la ville, la présentation des points de distribution quels qu'ils soient. (Distributeurs automatiques, supérette, tiers lieux, magasin coopératif...).

Point de vigilance

Attention au risque de concurrence déloyale avec les autres commerçants.



Préconisation n°8

Établir un lien avec les cantines scolaires, structurer les filières agricoles locales, soutenir les communes avec une offre de proximité, et préserver ainsi que diversifier le foncier.

Objectifs

Solliciter les producteurs locaux pour alimenter les cantines scolaires.

Contexte

Depuis 2022, la loi égalim force les communes à prioriser à 50% les produits de qualité et durable dont 20% de bio dans la réalisation des repas des cantines. Selon une enquête de l'AMF (Association des Maires de France) de juin 2024, les communes sont volontaires mais des difficultés persistent.

« Les difficultés de l'approvisionnement en produits de qualité et durables s'avèrent plus fortes en 2023 (40%) qu'en 2020 (18%), et sont plus prégnantes à mesure que s'accroît la taille des communes. » (Source AMF).

La difficulté majeure que rencontrent les collectivités est le surcout que génère l'approvisionnement, l'insuffisance de diversité ou la quantité dans l'offre des produits durables et bio. Pour autant des solutions émergent, "intégrant une prime incitative conditionnée à l'atteinte d'objectifs quantifiables d'approvisionnement en denrées locales par les fournisseurs avec une prime pour le bio local" telles que proposées par GPS. Cependant, seules 13 communes sur les 23 que compte l'agglomération ont souhaité bénéficier de ce service commun de restauration collective (Source 1.23 Hors-série Agriculture et alimentation).

Enfin, l'offre est un enjeu majeur, la transmission des exploitations doit être « contrôlée » pour éviter le développement de méga ferme au détriment de la diversification, et de l'installation de jeunes agriculteurs.



Comment ?

Nous avons la chance à GPS d'avoir encore de nombreuses zones de terres agricoles. Selon GPS, 850 ha sur les 1 350 ha de terres en propriété publique seront désormais rendus à l'agriculture. Il faut à présent mettre toute notre énergie au service de l'installation de producteurs locaux, en veillant à la diversité des cultures.

- **Faciliter les installations.**
- **Soutenir les exploitations existantes.**
- **Identifier les opportunités foncières, accompagner la transmission.**
- **Remplacer les grandes exploitations céréalières par des entreprises de maraichage**, lors de la transmission des exploitations plus proches des besoins des collectivités pour alimenter les cantines.
- **Travailler avec les communes la mutualisation** d'un ou plusieurs points de transformations.





AXE 4

LE LIEN ENTRE AGRICULTEUR ET HABITANTS

Préconisation n°9

Manger plus sainement et de manière équilibrée

Contexte :

Dans un contexte où la nutrition joue un rôle crucial dans la santé publique, il est impératif de rendre l'alimentation saine et équilibrée accessible à tous. L'objectif est d'offrir à chacun la possibilité de consommer des produits frais, locaux et de saison tout en respectant un équilibre nutritionnel adapté. Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions peuvent être mises en place, visant à informer et former les consommateurs tout en réduisant les barrières économiques.

Objectifs

Offrir à chacun la possibilité de manger sainement et équilibré.

Comment ?

• Informer sur les produits et distributeurs

- S'appuyer sur le juste prix (circuits courts permettant de réduire les coûts des produits, comparativement aux prix pratiqués sur les marchés traditionnels qui passent par un fournisseur : Rungis.) En s'appuyant sur ces circuits courts, il devient possible de rendre les produits plus abordables tout en soutenant les producteurs locaux.

• Former les consommateurs aux produits (saisonnalité, recette, équilibre alimentaire).

- Proposer des séances de sensibilisation lors de la semaine du goût avec des diététiciens, nutritionnistes.
- Découverte d'expositions maraichères de proximité.
- Profiter des temps de cérémonies des collectivités pour présenter, offrir des produits locaux.

Conditions de réussite

- Informer - Communiquer sur les actions.
- Gérer les coûts, proposer les conditions de prix abordables.

Préconisation n°10

Une expérimentation de sécurité sociale de l'alimentation à GPS



Contexte :

La sécurité sociale de l'alimentation est un concept récent visant à garantir à chaque individu l'accès à une alimentation saine, suffisante et de qualité, indépendamment de sa situation économique. Inspirée du modèle de la sécurité sociale, elle propose un système où les besoins alimentaires sont couverts par des mécanismes collectifs de solidarité.

Elle vise également à soutenir les agriculteurs locaux et les circuits courts, tout en réduisant le gaspillage alimentaire. Elle permet de combiner justice sociale, durabilité et santé publique.

Objectifs

Dans une optique d'inclusion sociale, l'idée de développer une sécurité sociale de l'alimentation, pourrait être explorée par GPS, et sous la forme d'une expérimentation, présenter une réponse locale aux enjeux de précarité alimentaire et de durabilité.

À l'échelle d'une agglomération, elle pourrait offrir un modèle de solidarité alimentaire permettant à chaque habitant, ou aux habitants les plus modestes d'accéder à une alimentation saine, locale et équitable. En privilégiant les circuits courts, ce système favoriserait les producteurs locaux tout en réduisant les intermédiaires, ce qui permettrait de rendre les produits alimentaires plus accessibles tout en soutenant l'économie locale.

Certaines collectivités offrent des chèques aux habitants pour faire leurs achats auprès des commerçants du territoire, souvent à l'échelle d'une commune. Mais ce dispositif pourrait être adapté par l'agglomération en direction des producteurs locaux ou revendeurs de produits locaux. Toujours avec la réserve de ne pas créer une concurrence déloyale avec les autres commerces.

Ce modèle répond à plusieurs enjeux : garantir une alimentation de qualité pour les populations vulnérables, réduire l'empreinte carbone liée au transport des denrées, et renforcer la résilience des territoires face aux crises alimentaires.

Comment ?

L'agglomération, en tant qu'acteur central, pourrait mettre en place des dispositifs comme des **paniers solidaires** ou **des subventions pour l'achat de produits locaux**, tout en créant des partenariats avec des producteurs et des associations. Ainsi, la sécurité sociale de l'alimentation via les circuits courts représente une approche cohérente et innovante pour répondre aux besoins alimentaires tout en favorisant un développement local durable et solidaire.

Inspirée de l'aide aux étudiants mise en œuvre en 2024 par l'agglomération, cette aide pourrait aussi prendre la forme de **chèques alimentaire fruits et légumes**, inspirées des propositions du rapport Montaigne (octobre 2024). Cette initiative permettrait d'offrir un accès direct à des produits sains, même pour les ménages les plus modestes. Ces mesures visent à garantir à chaque citoyen en situation de précarité une alimentation de qualité, tout en soutenant les producteurs locaux et en créant un modèle alimentaire durable et solidaire.

Préconisation n°11

L'agriculture urbaine est également une opportunité sociale

Contexte :

Les espaces verts urbains, les pieds d'immeubles et les toits offrent un potentiel énorme pour transformer nos quartiers en lieux de vie plus durables et conviviaux. Pourtant, ces espaces sont souvent sous-exploités, alors qu'ils pourraient devenir de véritables ressources pour les habitants, tout en apportant des bénéfices environnementaux et sociaux considérables.

L'idée ici est de proposer des projets qui permettent de rentabiliser ces espaces en les dédiant à des activités agricoles urbaines, tout en renforçant les liens sociaux et la participation citoyenne. Comment ? En impliquant directement les habitants, en s'appuyant sur les acteurs locaux et en favorisant une approche collaborative et durable.

Objectifs

Proposer des projets aux habitants pour rentabiliser les espaces verts, les pieds d'immeubles, les toits également (pleine terre et hors sol).

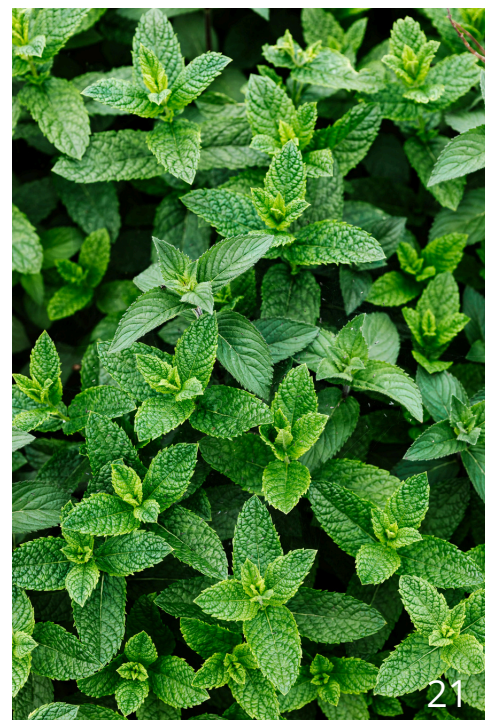


Comment ?

- **S'appuyer sur les acteurs locaux de terrains** (bailleurs, associations de quartier, d'habitants, centres sociaux) Ces partenaires jouent un rôle clé dans la mobilisation des habitants et l'adaptation des projets aux spécificités locales. Il est essentiel de travailler avec les bailleurs, les associations de quartier, les centres sociaux et les autres acteurs de terrain pour identifier les opportunités et coordonner les initiatives. Ces partenaires jouent un rôle clé dans la mobilisation des habitants et l'adaptation des projets aux spécificités locales.
- **Repérer les espaces verts disponibles**, identifier les espaces sous-utilisés ou inutilisés, qu'il s'agisse de petits jardins, de parcelles de terrain ou de toits. Ce travail de repérage doit se faire en collaboration avec les habitants, afin de les impliquer dès le départ et de garantir que les projets répondent à leurs besoins et aspirations.
- Une fois les espaces identifiés, il est important de **travailler sur une large gamme d'essences** à cultiver, adaptées à l'environnement local et aux besoins des usagers. Cela peut inclure des herbes aromatiques pour encourager une alimentation locale et saine, des arbres fruitiers pour offrir des récoltes partagées, ou encore des légumes variés. Par exemple, cultiver des citrouilles avec les usagers du centre social pour Halloween peut à la fois nourrir la créativité et renforcer les liens sociaux.
- Ces projets ne se limitent pas à la culture en pleine terre, mais peuvent aussi inclure des **installations hors sol** telles que des jardins sur les toits ou des potagers en bacs, permettant ainsi de maximiser l'utilisation de tous les types d'espaces disponibles.

Conditions de réussite

- S'appuyer sur les acteurs locaux et l'implication des habitants.
- Volonté politique.
- S'appuyer sur une structure support pour accompagner dans la durée.
- Évaluer, adapter le projet si besoin.



REVALORISER LE LIEN ENTRE NATURE ET ALIMENTATION : UN RAPPEL ESSENTIEL

L'idée de développer des forêts comestibles, espaces où les citoyens peuvent cueillir librement des fruits, légumes et plantes comestibles, n'est pas nouvelle. Déjà évoquée dans le cahier de préconisation portant sur les nouveaux mode de consommations, elle mérite aujourd'hui d'être remise en lumière face aux défis croissants d'urbanisation, de sécurité alimentaire et de préservation de la biodiversité.

Béton contre forêts comestibles

Objectifs

- Créer des forêts comestibles dans chaque commune à disposition des citoyens, ouverte en journée (si possibilité de fermeture pour éviter les nuisibles).
- Introduire des espèces comestibles dans les forêts existantes.

Comment ?

- Créer des espaces.
- Trouver le foncier disponible.
- Trouver des opérateurs.

Conditions de réussite

- Nécessité de consultation auprès de spécialistes.
- Engagement des politiques locales.
- Groupe de bénévoles motivés.





AXE 5

CONNAISSANCE, INFORMATION, ÉDUCATION

Préconisation n°12

Sensibiliser les parents par l'éducation des enfants : redécouvrir les méthodes de production, la cuisine et la saisonnalité

Contexte :

L'éducation des enfants constitue un levier fondamental pour transformer les habitudes alimentaires des familles et encourager des pratiques de consommation plus responsables. L'objectif est de transmettre aux plus jeunes les connaissances nécessaires sur les méthodes de production, la cuisine saine et la saisonnalité des produits, afin qu'ils puissent, à leur tour, influencer positivement les choix alimentaires à la maison. Ce processus d'éducation alimentaire vise à ancrer de bonnes pratiques dès le plus jeune âge, en mettant l'accent sur l'importance des produits de saison et des circuits courts.

Ces apprentissages pratiques favorisent une compréhension plus profonde du rapport entre l'alimentation et l'environnement.

Ainsi, en redécouvrant les méthodes de production et les valeurs d'une agriculture saine, ces initiatives contribuent à construire une société plus consciente des enjeux alimentaires et environnementaux.

Objectifs

- Transformer les habitudes alimentaires familiales en intégrant les connaissances acquises par les enfants à l'école.
- Cuisiner des mets en accord avec les produits de saison disponibles sur le marché.

Comment ?

- Encourager les enseignants et les animateurs périscolaires à **organiser des sorties pédagogiques dans des exploitations biologiques**, en collaboration avec des experts capables de transmettre les valeurs d'une agriculture saine et du bien-manger. Ces visites permettent de sensibiliser les enfants aux enjeux de l'agriculture durable, de leur faire découvrir le lien étroit entre les cycles saisonniers de récolte, le climat, et les caractéristiques de la terre.
- L'agriculture est étroitement liée aux cycles saisonniers de récolte - **Donner de la lisibilité sur le rapport climat** / Caractéristique de la terre et du transport.
- **Mode d'information et de culture générale du savoir.**
- **Favoriser la compréhension des principes du bien-manger.**

Conditions de réussite

- Transformer les approches éducatives et les leviers de motivation, en suscitant un réel intérêt.
- Rapprocher les zones d'habitation des lieux de production agricole.
- Reconnecter les citoyens, souvent éloignés du monde agricole.
- La nécessité de mobiliser les services scolaires, éducation et citoyenneté des communes.



CONCLUSION

Ces initiatives proposées par le Conseil de Développement (CODEV) visent à encourager une transformation profonde et durable de nos pratiques alimentaires, tant au niveau individuel que collectif. En développant l'accès aux produits locaux, en favorisant une alimentation saine et équilibrée, et en sensibilisant dès le plus jeune âge aux enjeux de l'agriculture durable et de la saisonnalité, nous pouvons espérer créer une véritable dynamique de changement.

Il est essentiel que ces actions se déploient de manière complémentaire, en impliquant non seulement les consommateurs, mais aussi les producteurs, les éducateurs et les institutions publiques. Les circuits courts, l'éducation nutritionnelle, les partenariats avec les acteurs locaux et la sensibilisation des familles sont autant de leviers qui permettront de faire évoluer les mentalités et d'encourager une consommation responsable, respectueuse de l'environnement et bénéfique pour la santé.

Enfin, en mettant l'accent sur la solidarité, l'inclusion et l'accès à une alimentation de qualité pour tous, ces propositions ambitionnent de bâtir une société plus juste, où chacun, quelle que soit son origine ou ses moyens, puisse bénéficier des bienfaits d'une alimentation saine, locale et équilibrée.

C'est en unissant nos efforts que nous pourrons relever les défis de demain et garantir un avenir alimentaire durable et respectueux de notre planète.



RÉCAPITULATIF DES PRECONISATIONS

L'ALIMENTATION ET LES CIRCUITS COURTS

Axe 1 - MARKETING TERRITORIAL

Préconisation 1 : Marketing à partir des réseaux sociaux et groupes informels.

Préconisation 2 : Créer une marque locale /Produit local / Label.

Préconisation 3 : Prendre l'agriculture urbaine comme une opportunité de marqueur territorial.

Préconisation 4 : Développer une application pour promouvoir le circuit court : un "Too Good To Go" de l'alimentation locale, reliant producteurs, distributeurs et consommateurs.

Axe 2-LOGISTIQUE : DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR

Préconisation 5 : Développer et promouvoir les points de vente dédiés aux produits locaux : installer des points de distribution sur chaque commune de l'agglomération.

Axe 3-IMPLICATION DES TERRITOIRES (AU SENS POLITIQUE)

Préconisation 6 : Renforcer le réseau local : recenser les producteurs locaux, soutenir les initiatives et les porteurs de projets, optimiser la logistique agricole et accroître la visibilité des producteurs et des points de distribution de produits locaux.

Préconisation 7 : Mettre les acteurs en réseau, rendre visibles les lieux de distribution de produits locaux, et proposer à l'agglomération un service de soutien pour ces initiatives en travaillant sur l'accessibilité des produits locaux, le développement des circuits courts, et le recensement des distributeurs à l'échelle communale et intercommunale.

Préconisation 8 : Établir un lien avec les cantines scolaires, structurer les filières agricoles locales, soutenir les communes avec une offre de proximité, et préserver ainsi que diversifier le foncier.

Axe 4-LE LIEN ENTRE AGRICULTEUR ET HABITANTS

Préconisation 9 : Manger plus sainement et de manière équilibrée.

Préconisation 10 : Une expérimentation de sécurité sociale de l'alimentation à GPS.

Préconisation 11 : L'agriculture urbaine est également une opportunité sociale.

Axe 5-CONNAISSANCE, INFORMATION, ÉDUCATION

Préconisation 12 : Sensibiliser les parents par l'éducation des enfants : redécouvrir les méthodes de production, la cuisine et la saisonnalité.

Le groupe de travail "ALIMENTATION"

Référente : Claudine NDOYE

Laurent BORNERT, Arthur CHANAT, Marie-Jo DECRAENE, Zamen GHEMARI,
Bernard GINET, Fatima JAIEL, Florent MOURIOT, Lionelle REYNES-MARTIN,
Anne ROMEUR, Joël SENEtaire, Jean-Pierre TOURNERET.



REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Ensemble, impactons le territoire de nos engagements citoyens



NOS ACTUS !



codev@grandparissud.fr



Conseil de développement de Grand Paris Sud
500, Place des Champs-Élysées – BP62
91054 Évry-Courcouronnes



codev@grandparissud.fr



Conseil de développement de Grand Paris Sud
500, Place des Champs-Élysées – BP62
91054 Évry-Courcouronnes

Rédaction : membres du groupe "ALIMENTATION" du CODEV

Mise en page : Service Participation de Grand Paris Sud

Nous contacter : codev@grandparissud.fr

Décembre 2024